

ANALYSE DU CTPA du 28 Janvier 2010 FERMETURES/OUVERTURES DE DIVISIONS DANS LES LYCEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2010

Etaient présents, l'administration, peu de représentants des chefs d'établissement, les IA, les représentants des personnels, FO, CGT, UNSA Solidaires et FSU. Les représentants du S NALC étaient absents.

Point sur la réforme des lycées : Le rectorat a créé un groupe de pilotage académique (GPA), dans lequel ne siègent pas les syndicats de personnels, qui réfléchit aux propositions d'implantation des modules de découverte en seconde. Ce groupe souhaite que le maximum de modules soient implantés dans des bassins de plusieurs établissements, à charge pour l'élève de choisir son établissement en fonction des modules qu'il souhaite pratiquer en seconde ! De nouveau, tous les élèves ne seront pas égaux, car ils ne pourront pas toujours aller dans un lycée autre que celui de leur secteur !

C'est le chef d'établissement avec son équipe (le conseil pédagogique, selon le recteur !) qui choisit les modules et les soumet au GPA.

Le recteur, très favorable à la réforme des lycées, s'est néanmoins étonné qu'il n'y ait plus de mathématiques obligatoires en L et que cela rendait impossible le changement de filière, contrairement à l'affichage de la réforme à ce sujet. Il a aussi regretté les baisses d'horaires dans les enseignements scientifiques, observations que nous partageons !

Point sur l'affectation des stagiaires pour l'année scolaire 2010-2011 : Le rectorat a présenté le projet d'affectation des stagiaires IUFM pour la rentrée prochaine. Ils seraient affectés sur des moyens (postes ou BMP) de 18h en établissement. Ils passeraient les 2 premiers mois en formation et seraient remplacés dans les établissements par les TZR qui ne seraient pas en AFA ! Ensuite, découverte de l'établissement et de l'enseignement sur un service hebdomadaire de 18h jusqu'en janvier ou février, puis retour en formation pendant un mois pendant lequel ils seraient remplacés par des étudiants M2 admissibles aux concours ! Et enfin, retour dans les établissements jusqu'en fin d'année scolaire.

Outre que les élèves vont voir passer 3 enseignants sur une matière pendant l'année scolaire, ce système placé uniquement sous l'angle comptable va fonctionner très difficilement. Y aura-t-il adéquation entre les TZR et les stagiaires (dans les disciplines et en nombre) ? Même question pour les étudiants de M2 et les stagiaires ? Quelle formation pour les stagiaires, pendant laquelle un aller-retour cours-formation est nécessaire pour appliquer et avoir de recul sur son enseignement ? Comment ces personnels vont-ils pouvoir démarrer l'enseignement avec un service à temps plein ? Quel sera alors le rôle du tuteur (s'il y en a un) ? Cela ne dégradera-t-il pas de nouveau les conditions de travail des TZR ? Toutes questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponse.

Une certitude cependant, l'affectation de ces stagiaires va se faire au détriment des possibilités de mutations intra académiques.

Point sur l'affectation des Professeurs des Ecoles dans le 2nd degré : Selon le rectorat, il y aurait théoriquement 172 enseignants en surnombre dans le 1^{er} degré pour notre académie, les professeurs des écoles retardant leur départ à la retraite (de la « réforme » Fillon sur les retraites). A notre demande sur le nombre de PE qui seraient affectés à la rentrée 2010 en collège, le rectorat nous a répondu que seuls les PE volontaires seraient affectés. Pour l'instant, seuls 2 PE se seraient portés volontaires dans des disciplines en surnombre, le rectorat a donc logiquement refusé ! Nous restons cependant vigilants, car selon le manque de remplaçants dans certaines disciplines à la rentrée prochaine, il n'est pas exclu que le rectorat fasse pression sur ces collègues !

HSA : Contrairement aux années précédentes, le nombre d'HSA par emploi n'augmente pas, en moyenne 1,42 heure par emploi. Cela reste encore très élevé, il faut poursuivre le refus de plus d'une HSA dans son service, qui permet la création de postes et/ou supprime des compléments de service.

Evolution des postes d'enseignants selon le rectorat

		Observations SNES
Enseignement	+120	C'est une augmentation comptable des postes due à la comptabilisation des supports de stagiaires en tant que postes. C'est la conséquence de la réforme des concours et de l'affectation des « stagiaires » sur des supports de 18h, avec 12 heures annualisées
Formation insertion jeunes	-11	Ces emplois MGI sont intégrés dans la DHG des lycées professionnels concernés, ce qui est positif car leurs missions sont ainsi pérennisées.
Enseignants en dehors des classes	-10	
Remplacement	-72	Ces supports de remplacement disparaissent et seront compensés « par une optimisation renforcée » des affectations (diminution des affectations incomplètes en ZR). Ils représentent l'équivalent de 60 postes sur l'académie (à comparer aux 8113 enseignants du 2 nd degré). Cela va donc de nouveau dégrader les conditions de travail des IZR!
Total rectorat	+27	

La disparition des 112 stagiaires IUFM (chiffre 2009-2010) représente l'équivalent de 50 emplois sur la base des 8 heures hebdomadaires qu'ils effectuent. Par ailleurs, l'affectation des stagiaires sur des postes 18 heures pour y effectuer 12 heures conduit à une perte de 37 postes, même si les 6 heures manquantes seront effectuées par des non-titulaires ou des étudiants en M2.

Au total, on arrive donc à une suppression de 60 postes dans notre académie pour l'année scolaire 2010-2011 !

Alors que les effectifs totaux d'élèves dans le second degré sont en hausse pour la rentrée prochaine (+ 517 dans les collèges, + 434 dans les lycées professionnels), 982 en tout, nous constatons, pour la 1^{ère} année depuis longtemps, que le bilan fermeture/ouverture de sections est positif avec 24 fermetures pour 34 ouvertures dans les lycées généraux et technologiques de notre académie. Malgré ce solde positif, les sections technologiques constituent de nouveau la majorité des fermetures et la « réforme » des lycées avec sa filière technologique « allégée » ne va pas améliorer les conditions de recrutement !

D'où ce paradoxe pour la rentrée prochaine, une augmentation des heures enseignées, alors que le vrai solde des postes est négatif : -60 postes, principalement à cause de la « réforme » de la formation des maîtres dans le second degré qui allonge le temps d'enseignement des néo titulaires. Il est à noter que, si l'on s'appuie sur les créations de postes du rectorat (+27), on arrive à la création d'un poste enseignant pour 36 élèves de plus !